

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquantième série de réunions Genève, 1^{er} – 9 octobre 2012

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Mémoire du Secrétariat

1. Le présent document a trait aux sessions des 20 assemblées et autres organes des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI ci-après, qui se réuniront en sessions ordinaires ou extraordinaires dans la période du 1^{er} au 9 octobre 2012 :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, quarante et unième session (21e session extraordinaire)
- 2) Conférence de l'OMPI, trente-deuxième session (12e session extraordinaire)
- 3) Comité de coordination de l'OMPI, soixante-sixième session (43e session ordinaire)
- 4) Assemblée de l'Union de Paris, quarante-cinquième session (25e session extraordinaire)
- 5) Comité exécutif de l'Union de Paris, cinquante et unième session (48e session ordinaire)
- 6) Assemblée de l'Union de Berne, trente-neuvième session (19e session extraordinaire)
- 7) Comité exécutif de l'Union de Berne, cinquante-septième session (43e session ordinaire)
- 8) Assemblée de l'Union de Madrid, quarante-cinquième session (26e session extraordinaire)
- 9) Assemblée de l'Union de La Haye, trente et unième session (13e session extraordinaire)
- 10) Assemblée de l'Union de Nice, trente et unième session (11e session extraordinaire)
- 11) Assemblée de l'Union de Lisbonne, vingt-huitième session (9e session extraordinaire)
- 12) Assemblée de l'Union de Locarno, trente et unième session (12e session extraordinaire)

- 13) Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets], trente-deuxième session (14e session extraordinaire)
- 14) Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets], quarante-troisième session (25e session extraordinaire)
- 15) Assemblée de l'Union de Budapest, vingt-huitième session (12e session extraordinaire)
- 16) Assemblée de l'Union de Vienne, vingt-quatrième session (10e session extraordinaire)
- 17) Assemblée du WCT [Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur], onzième session (6e session extraordinaire)
- 18) Assemblée du WPPT [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes], onzième session (6e session extraordinaire)
- 19) Assemblée du PLT [Traité sur le droit des brevets], dixième session (6e session extraordinaire)
- 20) Assemblée du Traité de Singapour [Traité de Singapour sur le droit des Marques], quatrième session (2e session extraordinaire).

Membres

2. Les membres de chacune des 20 assemblées et autres organes des États membres sont les suivants :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (177).
- 2) Conférence de l'OMPI¹ : En plus des États membres de l'Assemblée générale de l'OMPI énumérés ci-dessus : Afghanistan, Érythrée, Éthiopie, Koweït, Maldives, Myanmar, Somalie, Vanuatu (177 + 8 = 185).
- 3) Comité de coordination de l'OMPI : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie (*ad hoc*), Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Japon, Koweït (*ad hoc*), Luxembourg, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse (*ex officio*), Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie,

¹ Les membres de la Conférence de l'OMPI constituent "les membres de l'OMPI".

Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie, Zimbabwe (83).

- 4) Assemblée de l'Union de Paris : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (172).

- 5) Comité exécutif de l'Union de Paris :

Afrique du Sud, Angola, Bangladesh, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Croatie, Danemark, Égypte, Equateur, Fédération de Russie, Finlande, Ghana, Guatemala, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Népal, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pérou, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suisse (*ex-officio*), Togo, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) Zambie, Zimbabwe (42).

- 6) Assemblée de l'Union de Berne : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde,

Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, République démocratique populaire lao, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint Kitts-et-Nevis, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (162).

7) Comité exécutif de l'Union de Berne :

Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Barbade, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Costa Rica, Côte d'Ivoire, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Islande, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Nigéria, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Suède, Suisse (*ex-officio*), Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Uruguay, Viet Nam (40).

8) Assemblée de l'Union de Madrid : Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Chine, Colombie, Chypre, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande (dès le 10 décembre 2012), Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Union européenne, Viet Nam, Zambie (88).

9) Assemblée de l'Union de la Haye : Albanie, Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Maroc, Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Niger, Norvège, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pays-Bas, Pologne, République arabe syrienne, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovénie, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne (60).

- 10) Assemblée de l'Union de Nice : Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay (81).
- 11) Assemblée de l'Union de Lisbonne : Algérie, Bulgarie, Burkina Faso, Congo, Costa Rica, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Géorgie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Pérou, Portugal, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Togo, Tunisie (26).
- 12) Assemblée de l'Union de Locarno : Argentine, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Malawi, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turquie, Uruguay, Ukraine (52).
- 13) Assemblée de l'Union de l'IPC : Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Luxembourg, Malawi, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro (dès le 6 janvier 2013), Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay (62).
- 14) Assemblée de l'Union du PCT : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Libye, Liechtenstein,

Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe (146).

- 15) Assemblée de l'Union de Budapest : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn (dès le 20 novembre 2012), Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine (78).
- 16) Assemblée de l'Union de Vienne : Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Guinée, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Sainte-Lucie, Serbie, Slovénie, Suède, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay (31).
- 17) Assemblée de WCT : Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay (89).

- 18) Assemblée de WPPT : Albanie, Allemagne , Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine , Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay (89).
- 19) Assemblée du PLT : Albanie, Australie, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lettonie, Monténégro, Nigeria, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, République de Moldova, Roumanie, Royaume Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine (32).
- 20) Assemblée du Traité de Singapour : Australie, Bénin (en attente du dépôt de l'instrument d'adhésion par l'OAPI), Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Islande (dès le 14 décembre 2012), Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Mali (en attente du dépôt de l'instrument d'adhésion par l'OAPI), Nouvelle-Zélande (dès le 10 décembre 2012), Pays-Bas (en attente, pour le Royaume en Europe, du dépôt des instruments de ratification par la Belgique et le Luxembourg), Pologne, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine (29).

Observateurs

3. Les *États* suivants peuvent se faire représenter par des observateurs :
- 1) dans l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
 - 2) dans la CONFÉRENCE DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de cette conférence, est membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées (autres que l'OMPI);
 - 3) dans le COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de la Conférence de l'OMPI;
 - 4) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE PARIS, tout État qui est
 - i) partie à un acte de la Convention de Paris qui est antérieur à l'Acte de Stockholm (1967),
 - ii) membre de l'OMPI sans tomber dans la catégorie précédente et qui n'est pas membre de l'Assemblée de l'Union de Paris;

- 5) dans le COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION DE PARIS, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de l'Union de Paris;
- 6) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE BERNE, tout État qui est
 - i) partie à un acte de la Convention de Berne qui est antérieur à l'Acte de Stockholm (1967),
 - ii) membre de l'OMPI sans tomber dans la catégorie précédente et qui n'est pas membre de l'Assemblée de l'Union de Berne;
- 7) dans le COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION DE BERNE, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de l'Union de Berne;
- 8) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE MADRID, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 9) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LA HAYE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 10) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE NICE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 11) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LISBONNE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 12) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LOCARNO, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 13) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'IPC, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 14) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DU PCT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 15) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE BUDAPEST, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 16) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE VIENNE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 17) dans l'ASSEMBLÉE DU WCT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
- 18) dans l'ASSEMBLÉE DU WPPT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
- 19) dans l'ASSEMBLÉE du PLT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI.
- 20) dans l'ASSEMBLÉE du Traité de Singapour, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI.

4. Les *Observateurs* suivants ont été invités à se faire représenter :

dans LES 20² ASSEMBLÉES ET AUTRES ORGANES MENTIONNÉS AU PARAGRAPHE 1 CI-DESSUS :

- i) Palestine;
- ii) Organisation des Nations Unies (ONU), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Association internationale de développement (AID), Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Fonds monétaire international (FMI), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la santé (OMS), Société financière internationale (SFI), Union internationale des télécommunications (UIT), Union postale universelle (UPU) (17);
- iii) Conseil interétatique pour la protection de la propriété industrielle (CIPPI), Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Institut nordique des brevets (NPI), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI), Organisation eurasienne des brevets (OEAB), Organisation européenne des brevets (OEB), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Union des radiodiffusions des États arabes (ASBU), Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) (10);
- iv) Association des nations de l'Asie du sud-est (ANASE), Association européenne de libre échange (AELE), Association latino-américaine d'intégration (ALADI), Centre régional africain de technologie (CRAT), Comité consultatif juridique afro-asiatique (AALCC), Commission européenne (CE), *Commonwealth Fund for Technical Cooperation* (CFTC), *Commonwealth of Learning* (COL), Communauté des Caraïbes (CARICOM), Communauté des États indépendants (CEI), Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), Communauté économique et monétaire en Afrique centrale (CEMAC), Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), Conférence d'organismes latino-américains sur l'informatique (CALAI), Conseil de l'Europe (CE), Conseil oléicole international (COI), Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS), Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (groupe des États ACP), Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT), Ligue des États arabes (LEA), Observatoire européen de l'audiovisuel, Office international de la vigne et du vin (OIV), Organisation arabe de développement industriel et des mines (OADIM), Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), Organisation de coopération islamique (OCI), Organisation des États américains (OEA), Organisation des États des Antilles orientales (OEAO), Organisation

2 À l'exception du Comité de coordination pour lequel les seuls observateurs sont les États qui, sans être membres du Comité de coordination, sont membres de la Conférence de l'OMPI.

internationale de la Francophonie (OIF), Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Réseau d'information technique latino-américain (RITLA), Secrétariat du Commonwealth, *Secretaría General Iberoamericana* (SEGIB), Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA), *Secretaría General de la Comunidad Andina*, Système économique latino-américain (SELA), *South Centre*, Union africaine (UA) (41);

- v) toutes les organisations non gouvernementales ayant le statut d'observateur à l'OMPI et dans les unions administrées par l'OMPI; la liste figure en annexe.

Documents

5. Les documents préparatoires aux sessions des 20 organes sont répartis en 21 séries : 20 d'entre elles correspondent aux 20 organes et la 21e contient des documents intéressant plusieurs des 20 organes. Cette dernière série porte la cote "A/50". Les cotes utilisées pour les 20 autres séries indiquent le nom de l'organe et les chiffres arabes indiquent le numéro de la session. Ces cotes sont les suivantes :

"WO/GA/41"	pour l'Assemblée générale de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO</u> <u>General</u> <u>Assembly</u>)
"WO/CF/32"	pour la Conférence de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO</u> <u>Conference</u>)
"WO/CC/66"	pour le Comité de coordination de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO</u> <u>Coordination</u> <u>Committee</u>)
"P/A/45"	pour l'Assemblée de l'Union de Paris (en anglais, <u>Paris</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"P/EC/51"	pour le Comité exécutif de l'Union de Paris (en anglais, <u>Paris</u> <u>Union</u> <u>Executive</u> <u>Committee</u>)
"B/A/39"	pour l'Assemblée de l'Union de Berne (en anglais, <u>Berne</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"B/EC/57"	pour le Comité exécutif de l'Union de Berne (en anglais, <u>Berne</u> <u>Union</u> <u>Executive</u> <u>Committee</u>)
"MM/A/45"	pour l'Assemblée de l'Union de Madrid (Marques) (en anglais, <u>Madrid</u> (<u>Marks</u>) <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"H/A/31"	pour l'Assemblée de l'Union de La Haye (en anglais, <u>Hague</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"N/A/31"	pour l'Assemblée de l'Union de Nice (en anglais, <u>Nice</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"LI/A/28"	pour l'Assemblée de l'Union de Lisbonne (en anglais, <u>Lisbon</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"LO/A/31"	pour l'Assemblée de l'Union de Locarno (en anglais, <u>Locarno</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"IPC/A/32"	pour l'Assemblée de l'Union de la Classification internationale des brevets (en anglais, <u>International</u> <u>Patent</u> <u>Classification</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"PCT/A/43"	pour l'Assemblée de l'Union du Traité de coopération en matière de brevets (en anglais, <u>Patent</u> <u>Cooperation</u> <u>Treaty</u> (<u>Union</u>) <u>Assembly</u>)
"BP/A/28"	pour l'Assemblée de l'Union de Budapest (en anglais, <u>Budapest</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)
"VA/A/24"	pour l'Assemblée de l'Union de Vienne (en anglais, <u>Vienna</u> <u>Union</u> <u>Assembly</u>)

“WCT/A/11”	pour l’Assemblée du Traité de l’OMPI sur le droit d’auteur (en anglais, <u>W</u> I <u>P</u> O <u>C</u> o <u>p</u> y <u>r</u> i <u>g</u> h <u>t</u> <u>T</u> r <u>e</u> a <u>t</u> y <u>A</u> s <u>s</u> e <u>m</u> b <u>l</u> y)
“WPPT/A/11”	pour l’Assemblée du Traité de l’OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (en anglais, <u>W</u> I <u>P</u> O <u>P</u> e <u>r</u> f <u>o</u> r <u>m</u> a <u>n</u> c <u>e</u> s <u>a</u> n <u>d</u> <u>P</u> h <u>o</u> n <u>o</u> g <u>r</u> a <u>m</u> m <u>e</u> s <u>T</u> r <u>e</u> a <u>t</u> y <u>A</u> s <u>s</u> e <u>m</u> b <u>l</u> y)
“PLT/A/10”	pour l’Assemblée du Traité sur le droit des brevets (en anglais, <u>P</u> a <u>t</u> e <u>n</u> t <u>L</u> a <u>w</u> <u>T</u> r <u>e</u> a <u>t</u> y <u>A</u> s <u>s</u> e <u>m</u> b <u>l</u> y)
“STLT/A/4”	pour l’Assemblée du Traité de Singapour (en anglais, <u>S</u> i <u>n</u> g <u>a</u> p <u>o</u> u <u>r</u> <u>T</u> r <u>e</u> a <u>t</u> y <u>o</u> n <u>t</u> h <u>e</u> <u>L</u> a <u>w</u> <u>o</u> f <u>T</u> r <u>a</u> d <u>e</u> m <u>a</u> r <u>k</u> s <u>A</u> s <u>s</u> e <u>m</u> b <u>l</u> y)

Règles de procédure

6. Les règles régissant la procédure des assemblées et autres organes des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI comprennent les dispositions des traités instituant l’OMPI et les Unions, les “Règles générales de procédure de l’OMPI” (publication 399 Rev.3) et, en ce qui concerne la plupart des organes, des règles distinctes dénommées “règlement intérieur particulier” (document AB/XXIV/INF/2). Lesdits traités, publication et document sont disponibles sur demande.

[L’annexe suit]